

Annexe 4 - Fiche de présentation de la ZPS

Nom du site **BEAUCE ET VALLEE DE LA CONIE**

Numéro du site **FR2410002**

Surface 71 753 ha (Eure-et-Loir 68 869 ha / Loiret 2 884 ha)

Intérêt L'intérêt du site repose essentiellement sur la présence en période de reproduction des espèces caractéristiques de l'avifaune de plaine (80% de la zone sont occupées par des cultures) : Oedicnème criard (40-45 couples), alouettes (dont 25-40 couples d'Alouette calandrelle, espèce en limite d'aire de répartition), cochevis, bruants, Perdrix grise (population importante), Caille des blés, mais également les rapaces typiques de ce genre de milieux (Busards cendré et Saint-Martin).

La vallée de la Conie, qui présente à la fois des zones humides (cours d'eau et marais) et des pelouses sèches sur calcaire apporte un cortège d'espèces supplémentaire, avec notamment le Hibou des marais (nicheur rare et hivernant régulier), le Pluvier doré (en migration et aussi en hivernage) ainsi que d'autres espèces migratrices, le Busard des roseaux et le Martin-pêcheur d'Europe (résidents), et plusieurs espèces de passereaux paludicoles (résidents ou migrants).

Enfin, les quelques zones de boisement accueillent notamment le Pic noir et la Bondrée apivore.

Caractères du site Le site est constitué de deux grandes entités : les étendues plates de Beauce centrale d'une part (NE) et la vallée de la Conie d'autre part (SW).

Liste des communes présentes sur le site :

Dans l'Eure-et-Loir :

Allaines-Mervilliers, Baigneaux, Baignolet, Bazoches-en-Dunois, Bazoches-les-Hautes, Boisville-la-Saint-Père, Bonneval, Châteaudun, Civry, Conie-Molitard, Cormainville, Courbehaye, Dancy, Denonville, Donnemain-Saint-Mamès, Fains-la-Folie, Flacey, Fontenay-sur-Conie, Fresnay-l'Évêque, Germignonville, Gouillons, Guilleville, Guillonville, Jallans, Levesville-la-Chenard, Loigny-la-Bataille, Louville-la-Chenard, Lumeau, Lutz-en-Dunois, Marboué, Moinville-la-Jeulin, Moléans, Mondonville-Saint-Jean, Morainville, Moutiers, Neuville-en-Beauce, Nottonville, Orgères-en-Beauce, Ouarville, Péronville, Prasville, Réclainville, Saint-Christophe, Saint-Cloud-en-Dunois, Saint-Léger-des-Aubées, Saint-Maur-sur-le-Loir, Sancheville, Santeuil, Terminiers, Tillay-le-Péneux, Trancrainville, Varize, Viabon, Villampuy, Villiers-Saint-Orien, Voise, Voves, Ymonville.

Dans le Loiret :

Patay, Rouvray-Sainte-Croix, Sougy, Villeneuve-sur-Conie

Espèces d'oiseaux visées à l'annexe 1 de la directive 79/409/CEE présentes ou à confirmer :

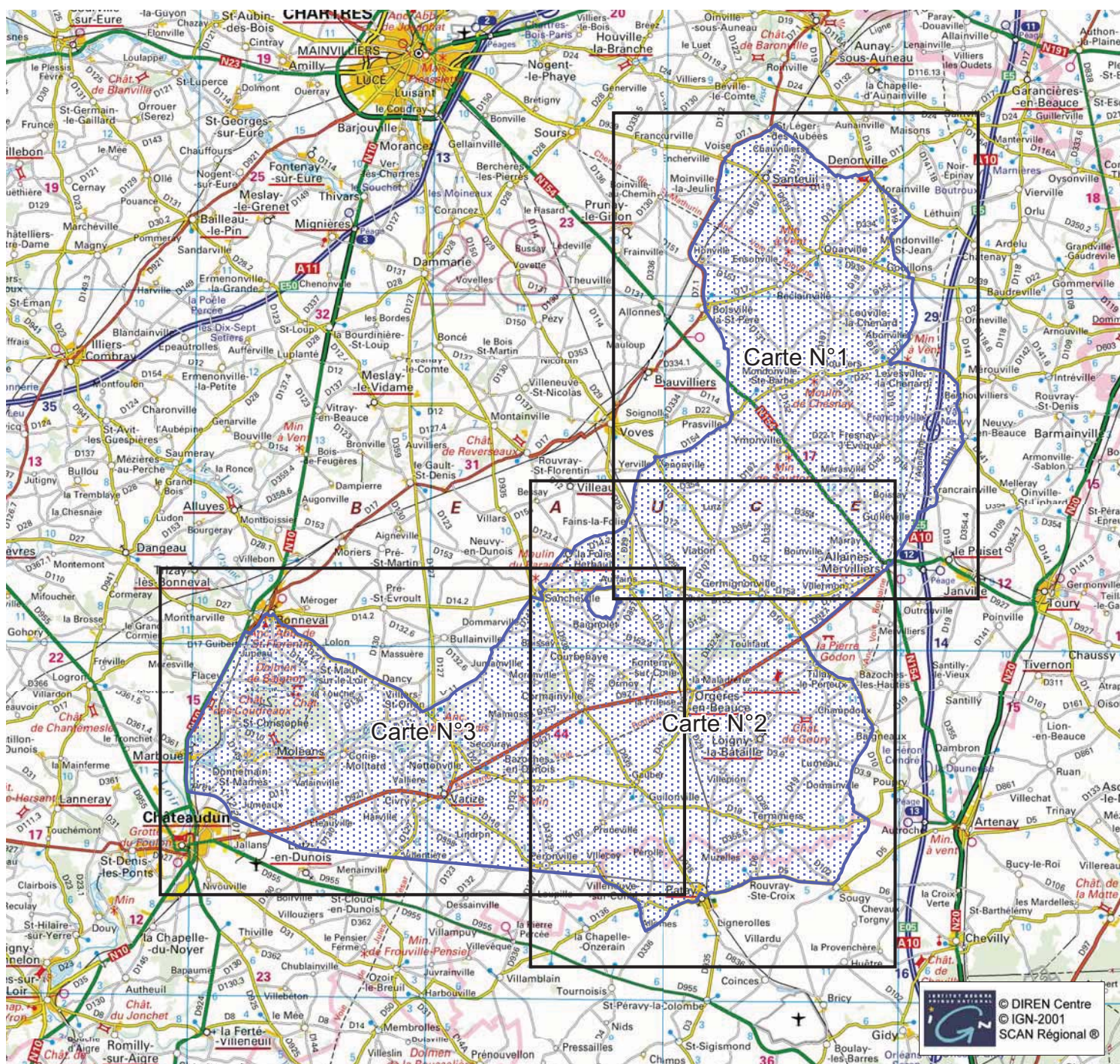
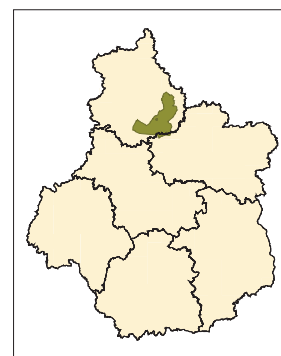
A072 Bondrée apivore, A081 Busard des roseaux, A082 Busard Saint-Martin, A084 Busard cendré, A098 Faucon émerillon, A103 Faucon pèlerin, A133 Oedicnème criard, A140 Pluvier doré, A222 Hibou des marais, A229 Martin-pêcheur d'Europe, A236 Pic noir, A243 Alouette calandrelle.

Date de réalisation : Mai 2005

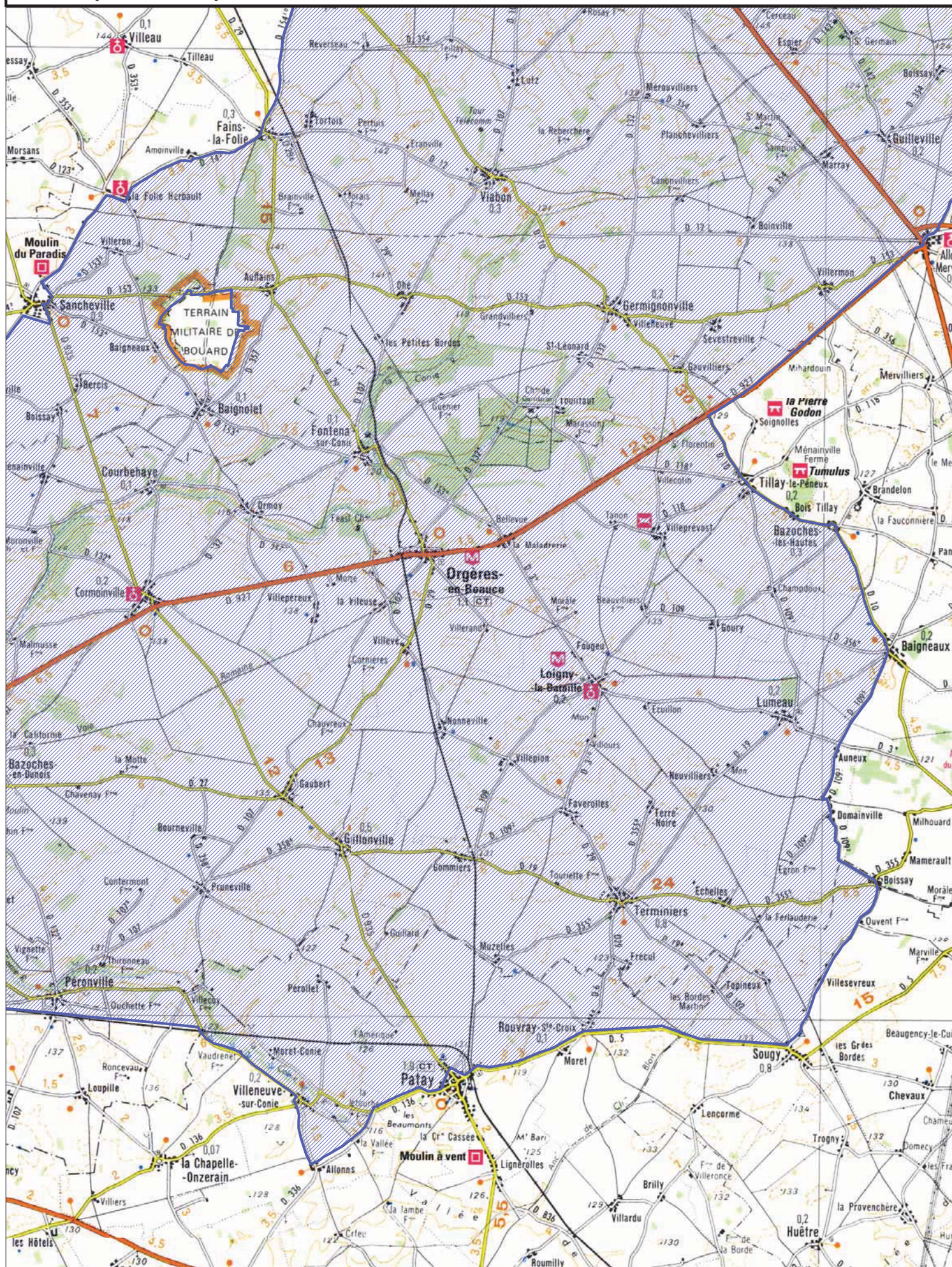
CENTRE EURE-ET-LOIR LOIRET



NATURA 2000 - Directive "Oiseaux"
Zone de Protection Spéciale
Site n° : FR2410002
BEAUCE ET VALLEE DE LA CONIE



Date de réalisation : Mai 2006



NATURA 2000 - Directive "Oiseaux"
Zone de Protection Spéciale

BEAUCE ET VALLEE DE LA CONIE
N° FR2410002

